



nendazpanorama

n° 87 ■ juillet 2004

au sommaire

Prochaine année scolaire pages 3 et 19

Notre édition de l'été est traditionnellement consacrée à l'école pour l'essentiel. Elle contient tout ce qu'il faut savoir: organisation, personnel enseignant, horaire des classes, des transports. Ainsi qu'une brève rétrospective de l'année écoulée.

Photos animalières page 11

Trois photographes animaliers exposeront leurs prises au Moulin du Tsablo cet été. L'un d'eux, Victorien Tschopp, de Baar, nous conte une de ses journées d'affût.

Les décisions du Conseil communal... page 14

... du mois de juin dernier; ainsi qu'un bref compte-rendu de l'assemblée primaire du 24.6.2004.

Agenda page 16

Panorama des lotos, des concerts et de toutes les manifestations à venir.

Les employés communaux à l'honneur pages 18 et 22

Faits plutôt rarissimes. Le 25 mars dernier deux de nos employés ont obtenu le titre de citoyens d'honneur de la ville de Gherla. Trois mois plus tard, le 25 juin, quatre employés du service des travaux publics ont franchi le cap des 25 ans de service. Hommages.

Nendaz Panorama - Edité par la Commune de Nendaz
Case postale 8 - 1996 Basse-Nendaz

Couverture: «Fresque de Francis Michelet dans le hall d'entrée du centre scolaire de la Bioletta», photo SG.

éditorial

par Yves-Alain Fournier, conseiller communal



Louis, qui vient de terminer sa dernière année scolaire, demande à Paul:

- «quelle est la différence entre **gratis** et **pour rien**?
- ... pas de différence?
- eh bien, moi j'ai été à l'école **gratis** et toi tu y as été **pour rien!**»

L'école est gratuite et on n'y va jamais pour rien. Le niveau de connaissances acquises peut être différent, mais la période scolaire aura son importance tout au long de la vie future.

La commission scolaire travaille dans l'intérêt de l'ensemble des élèves pour que ces années passées sur les bancs d'école ne soient pas «pour rien».

Cette année scolaire a été marquée par le spectacle du «géant aux chaussettes rouges». Que d'émotions... C'était beau, joyeux et amusant. Regrouper tous les élèves des écoles enfantines et primaires de Nendaz et Veysonnaz dans un même spectacle, il fallait oser. Merci aux initiateurs pour votre énorme investissement et aux acteurs pour votre plaisir que vous nous avez si bien transmis. En page 19, quelques informations sur «l'arrière de la scène».

Vous trouverez dans ce Nendaz Panorama différentes photos sur les nombreuses activités scolaires et

para-scolaires.

Il n'y a pas d'image de l'école de Haute-Nendaz...

car vous pourriez douter que les travaux soient terminés pour la rentrée. Le timing est serré, mais tout sera prêt pour le 19 août! L'ancien bâtiment bénéficie également de quelques rénovations (fenêtres, stores, liaisons informatiques...) et la nouvelle partie avec son intéressante cour inférieure s'intègre bien dans le paysage.

Les transports scolaires sont un sacré casse-tête. Les effectifs des élèves évoluent constamment et la commission scolaire doit jongler avec le nombre de postes d'enseignants accordés par le DECS; la dispersion des lieux d'enseignement et de résidence des élèves apporte encore quelques piments supplémentaires. Le Conseil communal et la commission scolaire veulent maintenir un certain confort des élèves (organisation d'un transport à la place d'un déplacement à pied) et surtout la meilleure sécurité. Les bus affectés aux transports scolaires (à part ceux des lignes postales) seront tous équipés de ceintures de sécurité, de système ABS et de portes

bloquantes. On demandera aux élèves de respecter une charte concernant leur comportement lors des transports.

Depuis le début 2004, Nendaz est «commune-pilote» dans le cadre du concept du Conseil Fédéral pour une politique du sport en Suisse. Les écoles sont également concernées par ce concept qui vise simplement à faire «plus bouger» la population. En raison du spectacle des écoles, la phase de départ a été quelque peu calme. Etant consciente de l'importance de l'activité physique

pendant la jeunesse, l'école veut en collaboration avec les parents motiver les élèves et les convaincre du bienfait de l'activité physique. Informations complémentaires dans le prochain Nendaz Panorama.

En quatre ans, on apprend à mieux connaître les difficultés auxquelles sont confrontés les enseignants dans leur activité professionnelle. Les personnalités et caractères des élèves et des enseignants font la diversité de notre société; il y a parfois quelques étincelles,

mais l'école nendette se porte bien. La collaboration des partenaires que sont les parents, les élèves, les enseignants et les autorités est indispensable pour le bien de nos élèves.

M^{me} Monette Deatwyler, la «géante» metteuse en scène du spectacle des écoles, a parlé avec une grande émotion à la fin des spectacles de la «richesse de cœur des enseignants et des élèves de notre commune»; belle reconnaissance!



Bravo
et merci

la commission scolaire

COMPOSITION

Président

Yves-Alain Fournier,
conseiller communal

Membres

Myriam Bornet, Beuson
Philippe Carthoblaz, Beuson
Serge Darioli, Baar
Pierre-Alain Fragnière, Beuson
Brigitte Gilloz, Basse-Nendaz
Erica Mariéthoz, Haute-Nendaz

Avec voix consultatives

Jean-Michel Bourban,
délégué maîtres du C.O.
Marie-Danielle Déléze,
déléguée maîtres du primaire
Nadine Venetz, déléguée
association des parents d'élèves

Secrétaire

Claudy Bourban, directeur des écoles

S'agissant d'une commission à caractère exécutif la mission, le fonctionnement, les attributions et les obligations de la commission scolaire sont fixés par un règlement cantonal du 9.1.1991. Elle est l'interlocuteur communal ordinaire du Département de l'éducation de la culture et du sport. La commission est chargée de l'organisation de l'école, de la planification, de la coordination et de la surveillance de l'enseignement. Elle maintient le contact entre les parents et l'école. Ses tâches sont surtout d'ordre administratif; le contrôle de l'enseignement incombe d'abord à l'inspecteur scolaire.

A Nendaz la commission scolaire se réunit en plénum une demi-douzaine de fois par année. Par ailleurs elle se répartit, par délégations de 2 à 3 personnes, les visites de classes. Le président assure les affaires courantes comme prévoit la réglementation précitée. Une partie des tâches administratives est déléguée d'office à la direction des écoles qui, par ailleurs, assure le secrétariat de la commission.



année scolaire 2004-2005

par la commission scolaire et la direction des écoles

Quelques membres
de la commission scolaire.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'organisation de notre école pour l'année à venir est basée sur les dotations suivantes accordées par le Département cantonal de l'éducation de la culture et des sports:

- pour le CO: 414 périodes/semaine
- pour le primaire: 20 postes soit 540 heures/semaine
- pour l'école enfantine: 6 postes (111/18)
- pour les cours ACM/ACT: 16 cours
- pour les appuis pédagogiques intégrés: 38 heures/semaine
- quatre classes AI décentralisées destinées à l'intégration d'élèves ayant des besoins particuliers avec une dotation de 32 heures hebdomadaires.

Personnel enseignant

L'année scolaire 2004-2005 s'inscrit dans la continuité de l'année écoulée puisque aucun changement n'est intervenu dans le personnel enseignant communal. Les diminutions horaires (1/3 de poste en enfantine, 4 heures en primaire et 14 périodes au CO) ont été absorbées de manière interne. A vous tous qui avez œuvré sans compter pour le bien de nos élèves, nous adressons nos sincères remerciements.

L'école enfantine

Dès l'année scolaire 1996-1997, l'école enfantine pour des raisons de rationalisation des transports connaît l'horaire homogène. Les demi-journées de classe comptent 3 heures. Ainsi les élèves de 1^{re} enfantine font leur 9 heures hebdomadaires en trois demi-journées et ceux de 2^e enfantine leur 18 heures en 6 demi-journées. Diverses mesures d'allègement ont été aménagées afin de compenser la surcharge imposée à ces jeunes élèves.

L'article 8 du règlement du 18 avril 1973 concernant l'organisation de l'école enfantine permet cette disposition. Cependant, l'article 10 du même règlement précise que la durée d'activité au cours d'une matinée ou d'un après-midi peut être portée à deux heures et demie, temps de récréation non compris.

En 2003 le DECS par l'intermédiaire de l'inspecteur d'arrondissement nous a demandé de revoir notre manière de faire. Le projet retenu prévoit pour les élèves des classes enfantines des demi-journées comprenant 154 minutes d'activité et 26 minutes de temps d'accueil, récréation comprise, pendant lesquelles les élèves sont sous la responsabilité de la maîtresse.

Deux éléments auront retenu votre attention:

- a) le temps d'activité prévu par l'article 10 est dépassé de 4 minutes,
- b) les enfants sont pris en charge 180

plan de scolarité 2004/2005 de la commune de Nendaz

Ouverture des classes
Jeudi 19 août 2004

Clôture des classes
Vendredi 24 juin 2005

Vacances et congés

AUTOMNE :
du mercredi 13 octobre 2004, à midi
au lundi 25 octobre 2004, au matin

NOËL :
du jeudi 23 décembre 2004, au soir
au jeudi 6 janvier 2005, au matin

CARNAVAL :
du vendredi 4 février 2005, au soir
au lundi 14 février 2005, au matin

PÂQUES :
du jeudi 24 mars 2005, au soir
au lundi 4 avril 2005, au matin

ASCENSION :
du vendredi 29 avril 2005, au soir
au lundi 9 mai 2005, au matin

PENTECÔTE : lundi 16 mai 2005



minutes par demi-journée et par conséquent voyagent sur les mêmes courses que les autres élèves.

Evidemment les 154 minutes d'activité par demi-journée imposent une nouvelle répartition hebdomadaire du temps de classe. Ainsi les élèves de 2^e enfantine iront 7 demi-journées par semaine à l'école et pour ceux de 1^{ère} enfantine deux organisations sont possibles :

- a) en alternance des semaines à 3 demi-journées et 4 demi-journées,
- b) le 1^{er} semestre des semaines à 3 demi-journées, le 2^e semestre à 4 demi-journées.

Pour l'horaire hebdomadaire de votre enfant veuillez consulter le chapitre «Ecole enfantine et primaire».

Introduction de la nouvelle grille horaire en primaire

Le 6 novembre 2002 le Conseil d'Etat adoptait les nouvelles grilles horaire de la scolarité obligatoire. L'année scolaire 2003-2004 a vu l'entrée en vigueur de la nouvelle grille horaire en première année du Cycle d'orientation, 2004-2005 la deuxième année adoptera à son tour la nouvelle grille et la 3^{CO} en 2005-2006.

Les modifications législatives et réglementaires nécessaires à l'introduction de la grille horaire primaire ont retardé

son entrée en vigueur. Toutefois, le Conseil d'Etat sur proposition du DECS a approuvé l'entrée en vigueur de la grille horaire de l'école primaire au début de l'année 2004-2005 pour les degrés 1 P à 6 P. Les incidences de cette organisation sont contenues dans les innovations et les changements majeurs suivants :

- a) introduction progressive de l'apprentissage de la langue 2 (allemand) dès la troisième primaire.
- b) harmonisation des horaires des classes: 1^{re} et 2^e primaires (23 heures) et 3^e à 6^e primaires (27 heures)
- c) généralisation aux degrés 3 à 6 d'une dotation offrant la possibilité de développer des ateliers thématiques prioritairement liés à une aide aux tâches personnelles, à des activités de remédiation, à l'apprentissage d'une méthode de travail, ...ou, subsidiairement, à des projets de classe ou d'établissement (éducation à la citoyenneté, ...).

Vous aurez noté que seules les classes 1 P et 2 P ont un horaire différent. Toutefois, comme par le passé les horaires des classes restent uniformisés et les enseignants concernés informeront eux-mêmes les parents au sujet des modes de faire retenus pour chaque classe.

Grille horaire 2004



INFORMATIONS PRATIQUES

1. PLAN DE SCOLARITÉ 2004/2005 RÉSUMÉ SUR CALENDRIER

2004	AOÛT					SEPTEMBRE					OCTOBRE						
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5		
Lu	2	9	16	23	30			6	13	20	27			4	11	18	25
Ma	3	10	17	24	31			7	14	21	28			5	12	19	26
Me	4	11	18	25		1	8	15	22	29			6	13	20	27	
Je	5	12	19	26		2	9	16	23	30			7	14	21	28	
Ve	6	13	20	27		3	10	17	24		1	8	15	22	29		
Sa	7	14	21	28		4	11	18	25		2	9	16	23	30		
Di	1	8	15	22	29	5	12	19	26		3	10	17	24	31		
				0.5						20						13	

	NOVEMBRE					DECEMBRE					
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	
Lu	1	8	15	22	29			6	13	20	27
Ma	2	9	16	23	30			7	14	21	28
Me	3	10	17	24		1	8	15	22	29	
Je	4	11	18	25		2	9	16	23	30	
Ve	5	12	19	26		3	10	17	24	31	
Sa	6	13	20	27		4	11	18	25		
Di	7	14	21	28		5	12	19	26		
				19						15	

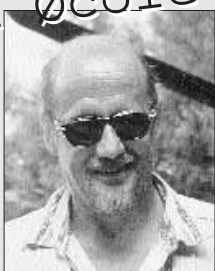
2005	JANVIER					FEVRIER					MARS						
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5		
Lu	3	10	17	24	31			7	14	21	28			7	14	21	28
Ma	4	11	18	25		1	8	15	22		1	8	15	22	29		
Me	5	12	19	26		2	9	16	23		2	9	16	23	30		
Je	6	13	20	27		3	10	17	24		3	10	17	24	31		
Ve	7	14	21	28		4	11	18	25		4	11	18	25			
Sa	1	8	15	22	29	5	12	19	26		5	12	19	26			
Di	2	9	16	23	30	6	13	20	27		6	13	20	27			
				17						14						17	

	AVRIL					MAI					JUIN								
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5				
Lu			4	11	18	25			2	9	16	23	30			6	13	20	27
Ma			5	12	19	26			3	10	17	24	31			7	14	21	28
Me			6	13	20	27			4	11	18	25		1	8	15	22	29	
Je			7	14	21	28	5	12	19	26		2	9	16	23	30			
Ve	1		8	15	22	29	6	13	20	27		3	10	17	24				
Sa	2		9	16	23	30	7	14	21	28		4	11	18	25				
Di	3		10	17	24		1	8	15	22	29	5	12	19	26				
					18						14					18			

Nombre total de jours effectifs de classe durant l'année scolaire 168

- Jours entiers de classe
- Demi-jours de classe (mercredis)
- Dates en gras :** samedis, dimanches et jours fériés
- Jours fériés à ne compter ni dans les congés ni dans les jours effectifs de classe

Souvenir d'école



Jean-Pierre Mariéthoz

La Guerpèche, chauffeur scolaire

Jusqu' à 10 fois par jour

Le chemin de l'école, de mon temps, se faisait à pieds, même si on habitait la Guerpèche. Parfois jusqu'à 10 fois par jour; 5 à la descente, 5 à la montée.

Comptez ! Deux fois deux courses pour aller en classe, le matin et l'après-midi; deux fois deux courses pour apporter le lait du bétail à la laiterie, tôt le matin et le soir; et une double course encore, souvent, pour les commissions du jour au magasin de la Place.

Il m'arrive d'y repenser en m'asseyant au volant du bus des écoliers.

2. ECOLE ENFANTINE ET PRIMAIRE

Les horaires de classe étant uniformisés nous présentons l'école enfantine et primaire sous un seul et même chapitre.

Haute-Nendaz

Village tél. 027 288 19 20
Ancienne cure tél. 027 288 32 12
Praplan tél. 027 288 58 80

TITULAIRES

- 1^{re}/2^e enfantine, Praplan
Marie-Claude Michelet (mi-temps)
Claudine Brugger (mi-temps)
- 1^{re} enfantine, ancienne cure
Véronique Hugo
- 2^e enfantine, ancienne cure
Danièle Fournier
Mireille Métrailler (3h/semaine)
- 1^{re} primaire, village
Micheline Carthoblaz
Françoise Fournier (7h/semaine)
- 2^e primaire, village
Catherine Cordova
Jacques-Antoine Fournier
- 3^e primaire, village
Cécile Theytaz
Marie-Françoise Pitteloud
(3h/semaine)
- 3^e primaire, village
Marie-Danielle Délèze
- 4^e primaire, village
Patrice Fournier
- 5^e primaire, village
Pierre Theytaz
- 6^e primaire, village
Dominique Fournier

HORAIRE DE CLASSE

Matin : de 08h30 à 11h30
Après-midi : de 13h30 à 16h30

JOURS DE CLASSE

- 1^{re} / 2^e enfantine au Praplan :
les élèves de 1^{re} année ont classe
les lundi, mercredi et vendredi
le matin ainsi que les jeudi
le matin dès le 2^e semestre.
Les élèves de deuxième année ont
classe les lundi et jeudi toute
la journée; les mardi, mercredi
et vendredi, le matin.
- 1^{re} enfantine à la Cure :
les élèves ont classe les lundi
et mercredi le matin, les jeudi après-
midi ainsi que les mardi matin
une semaine sur deux.
- 2^e enfantine à la Cure :
les élèves ont classe les mardi
et jeudi toute la journée; les lundi,
mercredi et vendredi le matin.

Basse-Nendaz

(Basse-Nendaz - Beuson - Saclentse)
Tél. 027 288 18 66

TITULAIRES

- 1^{re} enfantine
Marie-Antoinette Coudray
- 2^e enfantine
Joëlle Fournier
Mireille Métrailler (3h/semaine)
- 1^{re} primaire
Marie-Antoinette Glassey
Anne Clerc
- 2^e primaire
Anne Lang
- 3^e/4^e primaire
Fabienne Lathion
Jacques-Antoine Fournier (3h/semaine)
- 5^e primaire
Manu Charbonnet

- 6^e primaire
Marie-Cathy Constantin

HORAIRE DE CLASSE

Matin : de 08h20 à 11h20
Après-midi : de 13h25 à 16h25

JOURS DE CLASSE

- 1^{re} enfantine : les élèves ont classe
les lundi, mardi et jeudi le matin
ainsi que les jeudi après-midi
dès le 2^e semestre.
- 2^e enfantine : les élèves ont classe les
lundi, mardi et jeudi toute la journée;
les vendredi le matin.

Rive droite (Brignon - Baar)

La Crêta tél. 027 288 18 70
Baar tél. 027 207 34 70

TITULAIRES

- 1^{re}/2^e enfantine, la Crêta
Mireille Métrailler
- 1^{re}/2^e primaire, Baar
Eliane Broccard
- 3^e/4^e primaire, Baar
Alain Bornet
Marie-Cécile Fournier
(6h/semaine)
- 5^e/6^e primaire, Baar
Simon Glassey

HORAIRE DE CLASSE

- La Crêta
Matin de 08h35 à 11h35
Après-midi de 13h35 à 16h35
- Baar
Matin de 08h35 à 11h45
Après-midi de 13h30 à 16h20

Souvenir d'école



Gilbert Bornet

Basse-Nendaz,
employé communal

Le «sac midi»

C'était la punition classique: une leçon pas sue, une bêtise faite ou un bavardage étaient passibles de «sac à midi». Aller dîner avec son sac d'école c'était montrer à tous son infamie. Certains avaient leur parade: ceux de la Poya, par exemple, le cachaient dans la grange vers le cimetière. Parade pas toujours efficace. Les grands, qui savaient, s'empressaient parfois de déplacer les sacs cachés à l'insu de leurs propriétaires. Résultat: il n'était pas rare que certains manquaient l'école de l'après-midi, obnubilés qu'ils étaient à rechercher leur sac.

Joyeux Noël

La veille de Noël les deux régents de Basse-Nendaz, qui avaient leurs classes mitoyennes à l'étage, les réunissaient en ouvrant la paroi amovible. Histoire de faire une petite fête ensemble. Hermann faisait un dessin au tableau et écrivait des vœux avec les craies en couleur; Dyonis, lui, jouait du violon. Dans l'austérité de l'école d'antan c'était un superbe moment.

Souvenir d'école

Nicolas
Fournier

Basse-Nendaz,
bûcheron



Inauguration

Cela se passait le tout premier jour de classe dans le centre scolaire tout neuf de la Biolette. Le maître avait programmé une heure de «dessin libre».

Je me souviens bien d'un dessin, fruit de mon inspiration du moment. J'avais reproduit le centre scolaire, survolé par un avion... qui lâchait une bombe! La très bonne note reçue reste anecdotique par rapport au fait que le dessin eu l'honneur d'être présenté en commission scolaire par mon oncle «Simon de Louis».

JOURS DE CLASSE

- 1^{re} et 2^e enfantine: les élèves ont classe les lundi, jeudi et vendredi le matin; les mardi toute la journée.

Aproz - Fey

Aproz: tél. 027 346 44 40

Fey: tél. 027 306 39 64

TITULAIRES

- 1^{re} enfantine, Aproz
Véronique Hugo
- 2^e enfantine, Aproz
Patricia Bornet
- 1^{re}/2^e primaire, Aproz
Jacques-Antoine Fournier (21 h/sem.)
Marie-Françoise Pitteloud (9 h/sem.)
- 3^e primaire, Aproz
Michel Fournier
- 4^e primaire, Fey
Pierre-André Filliez
- 5^e primaire, Fey
Agnès Chevrier
- 6^e primaire, Fey
Gérard Genolet

HORAIRE DE CLASSE

- Aproz
Matin de 08h25 à 11h25
Après-midi de 13h28 à 16h28
- Fey
Matin de 08h15 à 11h31
Après-midi de 13h50 à 16h35

JOURS DE CLASSE

- 1^{re} enfantine: les élèves ont classe les jeudi et vendredi le matin; les mardi l'après-midi ainsi que les lundi l'après-midi une semaine sur deux.

Veysonnaz (pour les élèves de Clèbes)

Tél. 027 207 18 30

(de 8h30 à 9h00 et de 13h30 à 14h00)

TITULAIRES

- 1^{re}/2^e enfantine

Nathalie Bex - Brigitte Burny

- 1^{re}/2^e primaire
Cathy Dumas
- 3^e/4^e primaire
Janine Délèze (mi-temps)
Karyn Fournier (mi-temps)
- 5^e/6^e primaire
Jérôme Fournier

HORAIRE DE CLASSE

- Enfantine
Matin de 09h30 à 11h30
Après-midi de 13h30 à 16h30
- Primaire
Matin de 08h30 à 11h30
Après-midi de 13h30 à 16h30

Cours d'appuis pédagogiques intégrés

Ces cours seront donnés, dans les divers centres scolaires, par :

- Raymonde Fournier,
15 heures par semaine
- Marie-Cécile Genolet,
18 heures par semaine
- Caroline Bourban,
5 heures par semaine

Cours A.C.M. - A.C.T.

Les cours «activités créatrices manuelles» et «textiles» seront donnés par :

- Francine Conti
à Haute-Nendaz et la Crêta
- Nadia Fournier
à Basse-Nendaz et la Crêta
- Marie-Hélène Fournier
à Aproz et Fey
- Gisèle Schoepffer
à Veysonnaz

Catéchèse

L'enseignement de la catéchèse sera assuré par :

- M. le Curé Léonard Bertelletto
2P à Veysonnaz

6P à Basse-Nendaz

- M. le Curé Joël Pralong
6P à Fey
- M. Jean-Philippe Glassey
3-4-5-6P à Veysonnaz
4-5P à Fey
6P à Baar
- M^{me} Françoise Bourban
4-5P à Haute-Nendaz
4-5P à Basse-Nendaz
4-5P à Baar
- M^{me} Soraya Fournier
2-3P à Basse-Nendaz
1-2-3P à Aproz
- M^{me} Annelise Métrailler
1P à Haute-Nendaz
1P à Basse-Nendaz
- M^{me} Monique Palazzo
1P à Baar
- M^{me} Annette Vermot
2-3P à Baar
- M^{mes} Cécile Theytaz
et Marie-Danielle Délèze
3P à Haute-Nendaz.

Pour tous les centres

- L'organisation des «activités complémentaires» pour les classes de 1^{re} et 2^e primaires qui en disposent peut être faite de diverses manières: enseignement alterné, appuis aux élèves en difficulté, voire combinaison des deux. Les enseignants concernés informeront eux-mêmes les parents au sujet des modes de faire retenus pour chaque classe respectivement.

- Selon décision du Conseil d'Etat du 8.7.1987 les maîtres titulaires de classe de 6^e primaire ont droit à des décharges pour l'exécution de diverses tâches fixées par un cahier des charges spécifique. Pour l'année scolaires 2004/2005, chaque titulaire de classe informera lui-même les parents concernés.

3. CYCLE D'ORIENTATION

A Basse-Nendaz, tél. 027 288 11 39
Enseignant responsable
d'établissement: Guy Délèze

Professeurs et titulaires de classe

- 1^{re} année
 - Secondaire 1 Monique Délèze
 - Secondaire 2 Jean-Daniel Maret
 - Générale 1 Yvan Fournier
 - Générale 2 Pierre Lacomble
- 2^e année
 - Secondaire 1 Christian Künzi
 - Secondaire 2 Guy Délèze
 - Générale 1 Thomas Fournier
 - Générale 2 Olivier Raboud
- 3^e année
 - 3 CO 1 Jacques Broccard
 - 3 CO 2 Henri Praz
- Classe d'observation
Antoine Fournier

Professeurs spécialisés ou auxiliaires

- Claudy Bourban: direction des écoles
- Jean-Michel Bourban: français
- Dominique Claivaz: sciences, géographie, histoire
- Annabelle Crettenand: économie familiale
- Jean-Pierre Dénéreaz: éducation physique
- Marie-Paule Dénéreaz: éducation physique, éducation à la vie, anglais
- Jacquy Glassey: dessin
- Jean-Philippe Glassey: catéchèse
- Elisabeth Praz: allemand, dactylographie
- Manu Praz: travaux manuels
- Muriel Porcellana: travaux manuels
- Patrick Roh: informatique

Horaire des classes

Matin: de 7h55 à 11h30
Après-midi: de 13h50 à 16h20

4. DIRECTION DES ÉCOLES

- Directeur
Monsieur Claudy Bourban,
1996 Brignon-Nendaz
Tél. privé 027 288 10 55
Tél. prof. 027 288 11 39
- Secrétariat
Dans les locaux du Cycle
d'orientation à Basse-Nendaz
Tél. 027 288 11 39
- Permanence
Les matins de classe de 7h30 à 8h00
les lundi, mardi, jeudi et vendredi,
de 13h30 à 16h30

5. TRANSPORTS SCOLAIRES

Cycle d'orientation	DÉPART MATIN	RETOUR MIDI	DÉPART APRÈS-MIDI	RETOUR APRÈS-MIDI
Haute-Nendaz - Basse-Nendaz				
Nendaz-Station	0727	↑1156	1330	↑1649
Haute-Nendaz	0732	↑1151	1334	↑1644
Sornard	0734	↑1149	1338	↑1642
Saclentse	0737	↑1145	1340	↑1638
Basse-Nendaz	↓0744	1139	↓1350 1345	1632
Les Condémines - Basse-Nendaz				
Les Condémines	↓0725	↑1153	↓1325	↑1655
Moudonne	↓0735	↑1144	↓1334	↑1638
Basse-Nendaz	↓0746	↑1135	↓1343	↑1630
Baar - Basse-Nendaz				
Baar	↓0734	↑1139	1330	↑1639
Brignon	↓0739	↑1136	1335	↑1636
Beuson	↓0743	↑1134	1338	↑1634
Basse-Nendaz	↓0746	↑1131	↓1341	↑1631
Cor - Bieudron - Aproz - Basse-Nendaz				
Bieudron	↓0715	↑1205	1313	↑1700
Aproz	↓0726	↑1152	1323	↑1647
Fey	↓0737	↑1143	1334	↑1638
Basse-Nendaz	↓0746	↑1135	↓1343	↑1630
Cor				
Cor	↓0715	↑1155	1313	↑1700
Route de Cor		↑1150		
Aproz	↓0722		↓1323	↑1650
Clèbes - Veyonnaz - Basse-Nendaz				
Clèbes	↓0735	↑1150	1325	↑1645
Veyonnaz	↓0740	↑1145	1330	↑1640
Basse-Nendaz	↓0750	↑1135	↓1340	↑1630

Souvenir d'école



Jacques Bourban
Haute-Nendaz,
conseiller communal

Le «verbe du jour»

La liste était affichée en classe, qui énumérait pour chaque jour un verbe. Par exemple :
1 octobre: nourrir
2 octobre: regarder
3 octobre: être
4 octobre: pouvoir
etc., etc.

Son usage relevait d'un dosage seul connu du maître: une pincée de pédagogie, une cuillère d'instruction, mais aussi deux doigts de... punition. Selon qu'il s'agissait d'illustrer une conjugaison ou de redresser une inclinaison mauvaise le tarif était progressif. Le «verbe du jour» - par écrit et pour demain - pouvait être prescrit à l'imparfait de l'indicatif, ou aux trois temps du conditionnel, ou encore aux temps du passé de tous les modes. Mais parfois le brouet devenait salé - à tous les temps de tous les modes - quand ce n'était pas carrément épice - «l'abonnement» consistait au verbe complet de tous les jours d'une semaine.

La chasse au renard

C'était une manière particulière de faire du ski un sport physique. Cela se passait en sortie de classe dans la poudreuse de Tracouet. Lévy choisissait un bon skieur à qui il accrochait à la ceinture une queue de renard. Puis il délimitait un territoire dans lequel le «renard» était lâché. A tous les autres de partir en chasse. Le vainqueur était celui qui ramenait à Lévy la belle fourrure brune.

6. AUTRES INFORMATIONS

Congés et absences

Règlement du 17 mai 2000 concernant les congés et les mesures disciplinaires et pénales applicables dans les limites de la scolarité obligatoire.

ART. 5 CONGÉS

Des congés individuels peuvent être accordés pour de justes motifs :

- par le maître pour une durée d'une demi-journée;
- par la commission scolaire, respectivement par la direction d'école jusqu'à neuf demi-journées de classe effective;
- par l'inspecteur, de dix à vingt-sept demi-journées de classe effective;
- par le département au-delà de vingt-sept demi-journées.

Les demandes sont adressées par les parents, dans un délai raisonnable, à la commission scolaire ou à la direction d'école. Le préavis du maître ou du titulaire est requis. Celui-ci est informé des décisions qui ont été prises.

Les parents sont responsables des congés qu'ils requièrent et assument la responsabilité du suivi des programmes.

Demeurent réservées les dispositions concernant l'octroi de congés aux élèves exerçant des activités sportives, culturelles ou artistiques.

ART. 6 ABSENCES

En cas d'absence, le titulaire de classe est averti au plus tôt.

Un certificat médical peut être exigé si l'absence est due à la maladie ou à un accident. D'autres pièces peuvent être exigées lors d'absences

Classe enfantines et primaires	DÉPART MATIN	RETOUR MIDI	DÉPART APRÈS-MIDI	RETOUR APRÈS-MIDI
Haute-Nendaz				
Station	↓ 0815	↑ 1156	↓ 1257	↑ 1649
Village	↓ 0820	↑ 1151	↓ 1303	↑ 1644
Basse-Nendaz (pour les élèves de Saclentse, de Beuson et de Sornard 1-2P)				
Saclentse	↓ 0815	↑ 1145	↓ 1305	↑ 1640
Sornard	↓ 0815	↑ 1145	↓ 1305	↑ 1640
La Poya	↓ 0821	↑ 1135	↓ 1311	↑ 1630
Basse-Nendaz	↓ 0825	↑ 1135	↓ 1315	↑ 1630
* Beuson	↓ 0810	↑ 1140	↓ 1305	↑ 1642
Basse-Nendaz	↓ 0816	↑ 1132	↓ 1312	↑ 1634
* En fonction du bus prévu par les cars postaux, des modifications d'horaire sont possibles.				
* Baar (pour les élèves de la rive droite)				
Les Biolleys	↓ 0818	↑ 1155	↓ 1319	↑ 1631
Brignon	↓ 0823	↑ 1152	↓ 1320	↑ 1626
La Mury	↓ 0826	↑ 1150	↓ 1323	↑ 1624
Baar	↓ 0828	↑ 1147	↓ 1327	↑ 1621
La Crêta (pour les élèves de la rive droite)				
Baar	↓ 0828	↑ 1146	↓ 1327	↑ 1648
La Mury			↓ 1330	
Biolleys	↓ 0828	↑ 1146		
La Crêta	↓ 0833	↑ 1141	↓ 1333	↑ 1643
Aproz (pour les élèves des Condémines, de Fey, de Bieudron, de Cor et d'Aproz)				
Condémines	↓ 0755	↑ 1153	↓ 1305	↑ 1655
Fey	↓ 0810	↑ 1144	↓ 1311	↑ 1640
Aproz	↓ 0820	↑ 1133	↓ 1323	↑ 1630
Bieudron	↓ 0813	↑ 1142	↓ 1313	↑ 1640
Aproz	↓ 0823	↑ 1132	↓ 1323	↑ 1630
Cor	↓ 0813	↑ 1145	↓ 1313	↑ 1640
Aproz	↓ 0823	↑ 1133	↓ 1323	↑ 1630
Fey (pour les élèves des Condémines, de Fey, de Bieudron, de Cor et d'Aproz)				
Bieudron	↓ 0750	↑ 1205	↓ 1313	↑ 1700
Aproz	↓ 0800	↑ 1155	↓ 1323	↑ 1650
Fey	↓ 0810	↑ 1145	↓ 1335	↑ 1640
Cor	↓ 0750	↑ 1155	↓ 1313	↑ 1700
Aproz	↓ 0800	↑ 1150 <small>route de Cor</small>	↓ 1323	↑ 1650 <small>route de Cor</small>
Condémines	↓ 0755	↑ 1153	↓ 1330	↑ 1700
Fey	↓ 0805	↑ 1144	↓ 1340	↑ 1650
Veysonnaz (pour les élèves de Clèbes)				
Veysonnaz-station	↓ 0805	↑ 1155	↓ 1310	↑ 1645
Clèbes	↓ 0810 0910	↑ 1150	↓ 1315	↑ 1640
Veysonnaz-village	↓ 0815 0925		↓ 1320	





les détériorations constatées, feront l'objet d'une facturation.

Listes des élèves, par classes

Les listes des élèves, par classes, sont à disposition du public, pour consultation, au bureau communal, à Basse-Nendaz.

Les listes concernant les classes enfantines et primaires sont à demander au guichet du secrétariat communal.

Les listes relatives au Cycle d'orientation sont affichées dans le hall d'entrée.

Horaire d'ouverture du bureau communal: du lundi au vendredi, de 14h00 à 18h00.

Soins dentaires à l'école

Rappel concernant les soins dentaires des écoliers

Les subventions allouées sont de 20% pour le canton et 20% pour la commune. La clinique ambulante de la prophylaxie dentaire offre un contrôle gratuit mais les soins qui y sont prodigués sont payants au même titre que ceux chez le dentiste. Les traitements préventifs (soins conservateurs - traitement contre l'apparition des caries) sont facultatifs et payants. Avant le traitement, une feuille est remise aux enfants et les parents doivent confirmer leur accord. Comme les coordonnées du dentiste figurent sur ce document, vous pouvez le contacter et demander de plus amples informations. ■

dues à d'autres motifs. Le titulaire de classe doit annoncer à l'autorité scolaire toute absence prolongée et non justifiée. Toute absence injustifiée est passible de sanction.

Appel aux remplaçants

Chaque année, pour des raisons de maladie, de service militaire ou autre, des enseignants doivent être remplacés. Les personnes intéressées par des remplacements sont invitées à s'annoncer auprès de la direction des écoles.

Matériel scolaire

La commune met à disposition des

élèves les livres et les cahiers qui leur sont nécessaires.

Il appartient aux parents de fournir à leur enfant le petit matériel de base: crayons, plumes, gommes, règles... Il s'agit d'une participation indirecte, au sens de l'article 115 de la loi sur l'instruction publique.

Le manque de soin porté aux livres provoque chaque année des frais supplémentaires. Nous informons d'ores et déjà les parents que le matériel remis est contrôlé et inventorié en début d'année. Les éventuelles pertes, ainsi que

Souvenir d'école



Abbé Raphaël Ravaz
Curé de Nendaz

Le banc voltigeur

J'avais à peine 7 ans, c'était en 1944. Tous les enfants des villages de Loye, Itravers, Erdesson et Daillet se trouvaient réunis en une seule salle de classe de 7 à 14 ans, avec toutes les divisions.

J'étais assis au premier banc, à deux places. Comme j'étais «assez» vif, je bougeais beaucoup des bras et des jambes. M^{me} Lina G., notre institutrice, n'a rien trouvé de mieux que de m'attacher la jambe au banc. Or, dans ma famille, nous sommes épris de liberté; je vous laisse imaginer la suite... J'ai expédié ma compagne de «banc» qui doit se demander encore aujourd'hui qui était ce sauvage assis près d'elle. Et j'ai fait le tour de la classe en faisant gigoter le banc du supplice avec les livres, les cahiers et nos deux ardoises dont la vie s'est arrêtée à ce moment-là, jusqu'au moment pas très lointain où l'institutrice est venue, non sans peine, me libérer de mon poids. Depuis, on m'a surnommé «La Tornade».

Note du mois:

- | | | |
|-------------|---|---|
| Exactitude | 1 | le banc est revenu à sa place |
| Politesse | 1 | je n'ai rien dit |
| Gymnastique | 1 | le tour a été le plus rapide jamais exécuté par un banc |
| Discipline | 2 | je n'avais pas la maîtrise de mes impulsions |



Photos animalières des pages 11, 12 et 24: Victorien Tschopp.

exposition de photos animalières

organisée par la commission «sport-animation-culture»

Au Moulin du Tsâblo / Haute-Nendaz
(entrée libre)

Du 13 août 2004
au 12 septembre 2004

Vernissage: vendredi 13 août 2004,
à 18h00

Ouverture de l'expo avec présence des
photographes:

- les vendredis 20 et 27 août, 3 et 10 septembre, de 17h00 à 20h00.
- les samedis 14, 21 et 28 août, 4 et 11 septembre, de 15h00 à 20h00.
- les dimanches 15, 22 et 29 août, 5 et 12 septembre, de 13h00 à 20h00

L'exposition est visible en dehors
de ces horaires lors des ouvertures
habituelles du moulin.

Il y aura un choix de photos allant
du papillon au chamois avec un
espace réservé au cerf.

Les photographes exposants...



Photo: Stéphane Ravaz

CHRISTOPHE GAY-CROSIER
Christophe Gay-Crosier est célibataire. Originaire de la vallée sauvage du Trient, il réside actuellement à Bramois. Il enseigne au cycle d'orientation de Saint-Guérin depuis plusieurs années.



Photo: Stéphane Ravaz

MICHEL ZERMATTEN
Michel Zermatten connaît très bien le val d'Hérens. Originaire de Saint-Martin, il a vécu pendant plus de 15 ans à Hérémenche pour rejoindre ensuite la plaine et s'établir à Bramois où il fonde une famille riche de 2 enfants.



Photo: Alex Tschopp

VICTORIEN TSCHOPP
Victorien Tschopp a grandi à Bramois. Hérensard de par sa maman, il court les sentiers de la vallée à la rencontre de la faune. C'est en 1998 qu'il est venu, accompagné de son épouse, s'établir à Baar.





carte blanche à...

... Victorien Tschopp, membre de la commission «sport-animation-culture»

Driiiiiiiiiing!!!!!!!!!!!!

Maudit réveil, toujours trop tôt...
Ha non, aujourd'hui c'est pour mon plaisir, pour assouvir ma passion qu'il me tire hors de mon sommeil.

Il est 3h30, un brin de toilette, un déjeuner sur le coin de l'évier, je saute dans mes habits de forêt, prend mon sac préparé la veille et départ en voiture jusqu'au vallon de tous mes espoirs.

5h20, arrivé au virage du réservoir, je gare rapidement mon auto. Le plus discrètement possible, je prends mon matériel photo, mes jumelles et mon sac à dos. Sans le moindre bruit, je m'enfonce dans la forêt par le sentier du blaireau (je l'ai baptisé ainsi à force d'en rencontrer). La marche se fait aussi légère que rapide. Arrivé à la souche, je quitte le chemin pour couper à travers la clairière du grand cerf en direction de mon affût. Voilà 4 ans déjà que je l'ai construit, plutôt commencé à construire. D'abord un amas de branches entre deux arbres, une toile en guise de toit et un petit billon de mélèze faisant office de siège. Tous les ans, au fil des visites, je l'améliore. Ici un bout de toile, là quelques branches supplémentaires. La fréquentation du lieu permet d'augmenter le confort et le côté pratique. Ainsi, j'ai aménagé plusieurs «fenêtres» avec de solides appuis pour mon appareil.

Le jour se fait désirer, d'ici une petite demi-heure, aux environs de 7h30, les

premières lueurs viendront colorer les arbres et buissons entourant mon poste. Septembre est bien avancé et déjà les feuillages se sont colorés. Les aiguilles des mélèzes pâlisent mais n'ont pas encore viré au jaune.

Des rugissements déchirent la quiétude de la forêt, le cerf ameute son harem. Je prépare mon équipement pour ne pas être pris au dépourvu le moment venu... Un boîtier reflex me permet d'avoir un grand choix d'optiques et une certaine souplesse d'utilisation. Aujourd'hui, j'ai opté pour une focale fixe, un 400 mm. Un film se trouve déjà dans l'appareil, sa sensibilité de 400 iso compensera en partie le manque de luminosité de l'objectif. Au trépied je préfère un appui qui me procure une plus grande mobilité. Selon les circonstances ce sera une branche, un arbre, une souche ou simplement mon sac à dos.

Quelques passereaux égayent les buissons environnants. Un geai des chênes profite de la petite flaque d'eau pour rincer et lisser son plumage. La lumière commence à être intéressante. Je cadre l'oiseau aux ailes bleues et déclenche. Au moins une prise d'assurance. J'entends toujours le brame du grand cervidé, j'ai même l'impression qu'il s'approche. Soudain, une biche accompagnée de son faon, né quatre mois plus tôt, se faufilent entre les noisetiers sur ma droite. Ma respiration se fait plus saccadée et mon cœur bondit et rebondit dans



ma poitrine. Vais-je pouvoir profiter de cette belle visite? La biche s'aventure à découvert, j'attends le faon, elle baisse la tête pour manger, le faon la suit dans la clairière... «lève la tête ma biche, lève la tête». Le faon disparaît derrière sa mère au moment où elle observe les alentours, «viens me voir mon petit, avance un peu, oui comme ça...» et flûte la belle se remet à brouter copieusement tout en s'avançant gentiment. Allez, au moins le faon, clic. Biche et petit alertés par le déclenchement, lèvent la tête et d'un bond disparaissent dans les fourrés touffus. Le calme s'abat à nouveau sur la clairière, le cerf de mes rêves s'est éloigné; il me faudra encore un peu de patience. Midi, à part le passage d'un merle à plastron, hors de portée, rien.

Pour la deuxième fois, je fouille mon sac à la recherche du pain et de la saucisse. Et c'est toujours ce moment que choisit un sujet pour traverser furtivement l'allée menant au vieux raccard de la clairière voisine. Cette fois un beau brocard.

15h00, plus rien depuis le chevreuil, la lassitude et la fatigue commencent à avoir raison de mon entêtement. J'équipe mon boîtier d'un zoom afin de pouvoir réagir selon les situations qui

pourraient, si la chance est sur mon chemin, se présenter. Le matériel empaqueté, je me déplace en direction de mon auto.

A chaque détour du sentier, chaque bosse ou petit coteau à franchir, mon attention est très vive, et si c'était pour maintenant!!!! Soudain, un renard couché auprès d'un tronc coupé; il faut pas manquer l'aubaine je vise et clic, il se lève en m'observant, clic, il est curieux mais pas apeuré, clic et

ZZZZZZZZZZ... maudit film, maudit moteur. D'un bond, goupil s'enfuit sans demander son reste et dire qu'il s'étirait gentiment, pas pu l'avoir car la bobine est terminée.

La voiture atteinte, le moteur allumé, je rentre à la maison la tête emplie de ce que j'ai vu et surtout des espoirs que la prochaine sortie laisse entrevoir. A ce propos, j'ai fait des rencontres inoubliables, mais ceci est un autre jour et une autre histoire. ■

statistiques

«Les paradis économiques»

commentaire

«Les paradis économiques» est un titre emprunté au magazine «Bilan», n° 6 de juin 2004. Emprunté, comme tous les chiffres que nous reprenons dans le présent article. L'objectif de l'enquête faite consistait à mesurer ce qui reste du revenu d'un contribuable après prélèvements des diverses charges fiscales et para-fiscales (impôts, eau, égouts, voirie, taxe automobile, cotisation de caisse-maladie, taxe des chiens, ...), des loyers et prise en compte des allocations familiales. Bref, que vous reste-t-il après passage de l'Etat et satisfaction de votre droit au logement?

Première surprise: le Valais est nettement le premier de classe en Romandie. Deuxième surprise: certaines communes que l'on assimilait à des paradis fiscaux ne tiennent plus la corde lorsqu'on élargit les comparaisons aux autres paramètres. Mesurée à cette aune-là Nendaz se tient fort bien. Pour preuve, le magazine précité, pages 68 à 85, dont voici quelques extraits.

Ce qui reste du revenu après prise en compte des dépenses/recettes relevant des pouvoirs publics et du logement.

Rang en Valais	Commune (canton) (1)	Célibataire, salaire Fr. 150'000.- (2)	Famille avec 2 enfants, salaire Fr. 200'000.- (3)
1	Monthey (VS)	98'111.-	145'010.-
2	Port-Valais(VS)	97'422.-	144'170.-
3	Orsières (VS)	97'100.-	144'141.-
4	Troistorrens (VS)	96'877.-	143'634.-
5	Martigny (VS)	96'618.-	142'924.-
...
1 ^{re}	commune fribourgeoise: Le Mouret	96'131.-	-
1 ^{re}	commune vaudoise: Le Chenit	96'003.-	-
1 ^{re}	commune jurassienne: Moutier	95'199.-	-
...
26	Nendaz (VS)	93'882.-	139'714.-
27/28	Montana (VS)	93'829.-	138'749.-
28/27	Sion (VS)	93'656.-	139'151.-
...
1 ^{re}	Commune neuchâteloise: Marin-Epagnier	92'691.-	-
1 ^{re}	commune genevoise: Genthod	90'349.-	-
...
1 ^{re}	commune fribourgeoise: Le Mouret	-	138'348.-
1 ^{re}	commune vaudoise: Le Chenit	-	137'916.-
1 ^{re}	commune jurassienne: Moutier	-	134'207.-
1 ^{re}	commune neuchâteloise: Marin-Epagnier	-	130'404.-
1 ^{re}	commune genevoise: Meyrin	-	128'682.-

(1) Ont été prises en considération les communes de plus de 2000 habitants.

(2) Célibataire: revenu brut Fr. 150'000.-*
fortune nette Fr. 200'000.-
appartement 3 1/2 pièces – 70m²
1600 kWh d'électricité / 200m³ d'eau
1 voiture

(3) Famille de 4 personnes: revenu brut Fr. 200'000.-*
fortune nette Fr. 250'000.-
appartement 4 1/2 pièces, 110m²
4500 kWh d'électricité / 300m³ d'eau
2 voitures / 1 chien

* les revenus ont été choisis élevés pour éviter que les résultats soient faussés par l'intrusion dans les calculs des subventionnements accordés en divers domaines.

assemblée primaire du 24 juin 2004

Le président de la commune ouvre l'assemblée à 20 heures.

Il y a 65 personnes dans la salle. Deux scrutateurs sont désignés parmi les membres du Conseil.

L'assemblée primaire se déroule ensuite selon l'ordre du jour suivant :

1. Elle accepte le procès-verbal de la dernière assemblée (18.3.2004).
2. Elle approuve, à l'unanimité, les comptes 2003 de la Bourgeoisie.
3. Elle approuve, à l'unanimité, les comptes 2003 de la Municipalité.
4. Elle accepte, à l'unanimité, les propositions faites par le Conseil communal dans le cadre du projet d'agrandissement du Foyer Ma Vallée, à Basse-Nendaz (voir présentation dans notre dernière édition, n° 85, avril 2004). Rappelons les deux questions formulées :
 - a) Acceptez-vous que la commune délègue à une fondation à créer, l'exploitation future du Foyer Ma Vallée, à Basse-Nendaz, ainsi que la réalisation de son agrandissement ?
 - b) Acceptez-vous que la commune cautionne, à hauteur de 3,5 millions de francs, les emprunts futurs de la fondation «EMS Foyer Ma Vallée» nécessaires au financement des travaux d'agrandissement du home ?
5. Dans les «divers» la parole n'est pas demandée.

L'assemblée est levée à 20h45.

Nomination de membres du personnel communal

Le Conseil communal a nommé, en juin :

- M^{me} Dominique Bosshard, Baar, en qualité d'infirmière et M^{me} Geneviève Magnin, Haute-Nendaz, comme veilleuse de nuit, toutes deux auprès du Foyer Ma Vallée.
- M. Antoine Mariéthoz, La Poya, comme dessinateur auprès du service de l'édilité.

Quand le bâtiment va...

Le secteur de la construction est en nette reprise d'activité à Nendaz. Pendant le

les décisions du Conseil communal

prises en juin 2004

seul mois de juin dernier le Conseil communal a traité 49 demandes d'autorisations de construire, dont 46 ont été accordées. Parmi ce lot nous avons décompté 4 immeubles résidentiels et 19 villas et chalets. En terme de volume de travail il faut ajouter une demi douzaine de transformations importantes de bâtiments existants, ainsi qu'une autre demi-douzaine de constructions de garages et d'installations techniques ou industrielles.

Renouvellement des emprunts échus en 2004

C'est dans le courant de juin qu'ont été régularisés, par voie de renouvellement, les emprunts communaux échus cette année. La situation se présentait comme suit :

ECHÉANCES	ETABLISSEMENTS	MONTANTS	TAUX
4 avril	Centrale d'émission des communes suisses	2'500'000.-	4.25%
18 juin	Générali Assurances	3'000'000.-	3.5%
30 juin	Banque Raiffeisen de Nendaz	1'000'000.-	3.5%
1 ^{er} juillet	UBS Sion	1'725'000.-	3.35%
	TOTAL	8'225'000	

Les deux emprunts bancaires (Raiffeisen et UBS) pouvaient être renouvelés auprès des mêmes établissements. Par contre il n'en allait pas de même pour la Centrale d'émission des communes suisses et pour la Générali. Il s'agissait donc de trouver un refinancement pour les 5.5 millions de francs concernés.

Les négociations de refinancement se sont finalement avérées plus aisées que prévu. Les excellents résultats comptables de ces dernières années, l'amélioration de l'endettement communal (voir article spécifique dans le n° 85 de Nendaz Panorama), la rigueur mise en oeuvre dans la gestion financière, ont pesé d'un poids certain auprès des organismes de prêts.

La situation, après renouvellement, se présente ainsi :

ECHÉANCES	ETABLISSEMENTS	MONTANTS	TAUX
24.6.2009	Groupe Mutuel	1'000'000.-	3.5%
1.7.2009	UBS Sion	3'225'000.-	3%
sans	Banque Raiffeisen de Nendaz	4'000'000.-	3%*

* taux variable

L'emprunt UBS est amortissable à raison de Fr. 130'000.- par an; celui de la

Raiffeisen à raison de Fr. 120'000.- par an.

Budget et planification financière

Le Conseil communal a édicté ses directives pour l'élaboration du futur budget 2005. Par ailleurs un arrêté du Conseil d'Etat a fixé l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le régime communal au 1^{er} juillet 2004. Le nouveau régime communal contient quelques innovations qui influenceront immanqua-

blement sur le budget, dès 2005.

- Le budget doit être accompagné d'une planification financière portant sur une durée de 4 ans au moins. Celle-ci doit donner une vue d'ensemble sur l'évolution prévisible des recettes et des dépenses, de la fortune et de l'endettement (art. 79 LRC).
- Le «découvert au bilan» n'est plus autorisé (art. 80 à 82 LRC). Les communes qui en ont un (dont Nendaz,

de l'ordre de 16.77 millions au 31.12.2003) doivent élaborer un plan d'amortissement sur une durée de 10 ans au maximum. Ce plan doit être fait dans les 6 mois qui suivent l'entrée en vigueur de la nouvelle loi (art. 159 LRC).

La planification financière, comme le plan d'amortissement du découvert, doivent être portés à la connaissance

crèche le P'tit Bec : nouveaux horaires

par Yves Martignoni, président de l'Association

Afin de mieux répondre aux besoins des familles dont les deux parents exercent une activité lucrative, l'association des ateliers du P'tit Bec a décidé, en accord avec la commission communale des affaires sociales, d'élargir les horaires d'ouverture de sa crèche.

A partir du 23 août 2004, la crèche sera ouverte en continu, de 7h00 à 19h00, du lundi au vendredi, avec un service de repas à midi. Durant la saison d'hiver, la crèche sera également ouverte le samedi.

Les réservations devront se faire au moins un jour à l'avance en appelant le 027 288 34 44 ou sur place.

L'encadrement sera assuré par les éducatrices diplômées en place actuellement. Elles seront secondées par une auxiliaire de crèche récemment diplômée.

Les tarifs restent inchangés, à savoir :

- Pour les membres :
 - Fr. 4.- de l'heure
 - Fr. 5.- pour le repas
 - Fr. 100.- de cotisation annuelle
- Pour les non-membres :
 - Fr. 8.- de l'heure
 - Fr. 5.- pour le repas
 - Fr. 40.- la demi-journée (5 heures avec repas)
 - Fr. 60.- la journée (avec repas)

Ces tarifs ne couvrent pas l'ensemble des coûts de la crèche. Ils peuvent

cependant être maintenus à ce niveau grâce aux subventions cantonales et communales.

Avec ce nouvel horaire, la crèche espère pouvoir répondre au mieux à vos besoins et se réjouit d'accueillir vos enfants.

Le placement d'enfants dans les structures d'accueil sises sur la commune de Sion reste possible pour les familles résidant dans les villages du bas de la commune, comme annoncé dans le Nendaz Panorama N° 80 (avril 2002). Une convention a été conclue avec la commune de Sion à cet effet.



LOTOS

Octobre 2004

Samedi	2	Centre missionnaire - salle de gymnastique de la Biolette
Dimanche	3	Parti socialiste - salle de gymnastique d'Aproz
Dimanche	10	Secours mutuel - salle de gymnastique de la Biolette
Samedi	16	Club de Montagne de Fey - salle de gymnastique de Fey
Dimanche	17	Chapelle de Brignon - salle de gymnastique de la Biolette
Samedi	23	La Concordia - salle de gymnastique de la Biolette
Dimanche	31	FC Nendaz - salle de gymnastique de la Biolette

Novembre 2004

Dimanche	7	L'Echo du Mont - salle de gymnastique d'Aproz
Samedi	13	Les Brancardiers - salle de gymnastique de la Biolette
Samedi	20	Ej'Ecochyoeu - salle de gymnastique de la Biolette
Dimanche	28	La Rosablanc - salle de gymnastique de la Biolette

Décembre 2004

Samedi	4	La Caecilia - salle de gymnastique de Fey
Dimanche	12	St-Michel - salle de gymnastique de la Biolette
Dimanche	19	ASPN - salle de gymnastique de la Biolette
Dimanche	26	Les Amis de Saclentse - café des Amis à Saclentse

Janvier 2005

Dimanche	2	Ski-Club Arpettaz - salle de gymnastique de la Biolette
Dimanche	9	Eglise de Basse-Nendaz - salle de gymnastique de la Biolette
Samedi	15	La Chanson de la Montagne - salle de gymnastique de la Biolette
Samedi	22	Chœur La Davidica - salle de gymnastique de la Biolette
Dimanche	23	FC Aproz - salle de gymnastique d'Aproz
Samedi	29	Chœur L'Amitié - salle de gymnastique à Baar

Février 2005

Samedi	5	Eglise de Fey - salle de gymnastique de Fey
Samedi	12	CMS - salle de gymnastique de la Biolette
Dimanche	13	Chœur Le Muguet - salle de gymnastique d'Aproz
Dimanche	20	HC Nendaz - salle de gymnastique de la Biolette

CONCERTS

Mars 2005

Samedi	5	Chœur St-Michel (centre sportif de Haute-Nendaz)
Ven.-Sam.	11-12	Fanfare la Rosablanc (salle de gymnastique de la Biolette)
Vendredi	18	Chœur la Caecilia (église de Fey)
Samedi	19	Fanfare L'Echo du Mont (salle de gymnastique de la Biolette)

Avril 2005

Samedi	9	Chœur la Davidica (salle de gymnastique de la Biolette)
Samedi	16	Chœur le Muguet (église d'Aproz)
		Fanfare la Concordia (salle de gymnastique de la Biolette)
Samedi	23	Ej'Ecochyoeu (salle de gymnastique de la Biolette)
Samedi	30	Chœur L'Amitié de Baar (chapelle de Baar)

AUTRES MANIFESTATIONS

- 7-8 août 2004 Festival international du Cor des Alpes à Haute-Nendaz
13-14 août 2004 Kermesse populaire Café Bar à Pic, Haute-Nendaz
28 août 2004 Fête villageoise à Brignon
11 septembre 2004 Spectacle de la troupe Si on Chantait
24-25-26 septembre 2004 Inauguration salle de répétitions fanfare
Echo du Mont à Aproz
2 octobre 2004 Brisolée villageoise à Beuson
29-30 octobre 2004 Concert du groupe Stratus à l'église de Haute-Nendaz
11 novembre 2004 Concert de Jacky Lagger, au centre scolaire de la Biolette
à Basse-Nendaz
27 novembre 2004 Fête des mineurs au centre scolaire
de la Biolette à Basse-Nendaz
27-28 novembre 2004 Marché de Noël au centre scolaire de la Crêta à Brignon
11 décembre 2004 Spectacle de danse Anne-Thérèse Martin,
au centre scolaire de la Biolette à Basse-Nendaz
27-28-29 mai 2005 Centenaire de la Fanfare la Rosablanche

COMMISSION SPORT-ANIMATION-CULTURE

- 13 août au 12 septembre Exposition photos animalières au Moulin du Tsäblo
(Michel Zermatten, Christophe Gay-Crosier
et Victorien Tschopp)
Vernissage le vendredi 13 août.
Septembre Conférence sportive
Octobre Connaissance du Monde
Novembre Contes et légendes
Décembre Concert de Noël – Cantores Amicitiae de Iasi
(Chorale de Roumanie) dans le cadre des 10 ans
de l'Association d'amitié Nendaz-Gherla.

EN PREPARATION POUR 2005

- Janvier Concert de Glory GOSPEL Singers
Février «Jacky et Roger» spectacle humoristique réalisé par
Pierre Naftule, producteur de Marie-Thérèse Porchet.
Mars Mérites sportifs et culturels
Avril Connaissance du Monde

amitié Nendaz-Gherla 10^e anniversaire

Nendaz accueillera, du 19 au 25 août prochain, une délégation de la ville de Gherla forte d'environ 60 personnes, à l'occasion du 10^e anniversaire de nos associations d'amitié respectives. Quelques représentants de la ville française d'Yzeure nous feront aussi l'amitié de leur présence.

Sans trop entrer dans le détail d'un programme copieux nous signalons, dans les grandes lignes, celui qui est destiné au public et auquel nous vous invitons chaleureusement à participer.

Vendredi 20 août

- dès 20 heures, à la salle de la Biolette, à Basse-Nendaz – «soirée roumaine»: représentation théâtrale «Un souci, une pensée... O grija, un gând»; musique roumaine avec le duo Imagia (piano, flûte de pan); dégustation de vins; expo de peinture de M^{me} Heymotz.

Samedi 21 août

- à 10 heures, au Moulin du Tsáblo, Haute-Nendaz: plantation de 3 arbres Yzeure-Gherla-Nendaz; mise en fonction du Moulin
- 19h45, à Basse-Nendaz: cortège
- dès 20 heures, à la salle de la Biolette, Basse-Nendaz – «soirée suisse»: prestation «Ej'Ecohyoeu de Ninde»; concert du groupe «Les Marindes»; bal avec «Les Amis de Sonville».

Dimanche 22 août

- à 9h30, à l'église paroissiale, à Basse-Nendaz: cérémonie conduite par l'abbé Ravaz, le père Jelciu et le Père Séraphim de Nicula; animation par les 5 chorales de Nendaz.
- à 10h30, sur la cour du cycle d'orientation, à Basse-Nendaz: partie officielle avec interventions de diverses personnalités; apéritif animé par la fanfare des jeunes des 3 sociétés de Nendaz.
- 12h00, à la salle de la Biolette, à Basse-Nendaz: repas, avec partie officielle, animations et productions. Vers 17h00 tirage de la tombola; remerciements.

«C'est ce que les hommes aiment ensemble qui fait l'amitié». Nicolas Hulot



deux employés communaux à l'honneur

par Gisèle Bourban, conseillère communale

Par décision du 25.03.2004, le Conseil municipal de Gherla, à l'unanimité, a décidé de remettre à Gilbert Glassey (premier président de l'Association Nendaz-Gherla) et Pascal Praz (actuel président) le titre de **citoyen d'honneur de la ville de Gherla**.

Ce titre récompense 10 ans de partage et d'amitié avec la population de Gherla. Par ce titre remis à deux citoyens de Nendaz, c'est toute notre commune qui est remerciée pour son soutien et sa solidarité avec les habitants de Gherla.

C'est dans le cadre de la fête à Gherla des 10 ans des associations, du 27 au 31 mai dernier, qu'a été remis aux intéressés, le samedi 29 mai à la mairie de Gherla, ce diplôme de citoyen d'honneur.

Une délégation de 40 personnes de notre commune et des communes voisines ont fait le déplacement pour ce voyage des 10 ans.

J'ai eu le plaisir de représenter notre administration communale à ces cérémonies marquant l'anniversaire des associations. J'ai apporté à la population de Gherla le cordial salut des autorités et des habitants de Nendaz et confirmé le pacte d'amitié signé il y a 5 ans.

Un groupe de 7 membres de l'amicale des sapeurs-pompiers de Nendaz a acheminé un véhicule d'intervention destiné au monastère de Nicula et a, durant 2 jours, assuré la formation des «moines-pompiers». Notre administration félicite nos sapeurs-pompiers pour cette initiative. ■



orientation professionnelle

par Isabelle Dettwiler Lorétan,
psychologue-conseillère en orientation.

Comme annoncé l'année passée, la nouvelle loi sur la formation professionnelle nous apporte des changements. C'est décidément dans l'air du temps. Et il est de plus en plus important de permettre à chacun et chacune de nos jeunes de s'exercer à évoluer avec ces changements sans perdre pour autant son identité, ses capacités naturelles et ses préférences. Pour cela il est indispensable de stimuler la motivation à l'étude durant le temps du CO et de préserver la curiosité par rapport à différentes professions et formations possibles. Continuons de transmettre à cette jeunesse, que l'effort est, malgré le star système et les apparences, toujours récompensé sur le long terme. Sachons aussi soutenir cet effort et l'autodiscipline qu'il demande, lorsque nous le rencontrons.

Tout au long de cette année scolaire, la permanence d'orientation scolaire et professionnelle a, activement offert les services et les nombreux outils mis à la disposition de chaque élève par l'office d'orientation scolaire et professionnelle et la direction du CO: des fiches et dossiers décrivant les professions, les listes d'adresses des patrons cherchant un-une apprenti-e pour l'année, des tests d'aptitudes et d'intérêts, des entretiens individuels ou en famille, des séances d'information le mercredi après-midi, des cours d'éducation aux choix en classe...

Choix des élèves

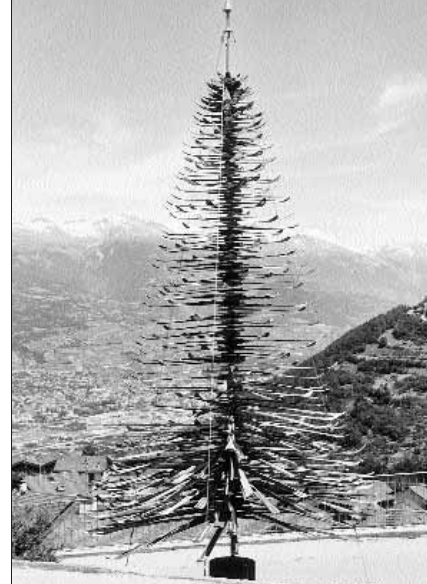
Parmi les 67 élèves en âge de quitter le CO en fin d'année, 12 ont décidé d'y rester. Les autres choix sont résumés ci-dessous:

ECOLES

1 élève Collège, Sion
2 élèves Classe d'immersion, Sierre

Drôle de sapin

Après les sympathiques fresques sur les murs du cycle d'orientation, un groupe d'élèves du CO a fabriqué ce «sapin à skis» pendant la dernière semaine d'école. Bravo à leur professeur et concepteur du projet (Jacky Glassey) pour cette idée géniale et aux élèves



année scolaire 2003/2004 : petite rétrospective

par Yves-Alain Fournier, conseiller communal

pour leur réalisation. Imaginez ce sapin recouvert de neige... ou imaginez un petit bosquet de «sapinskis» sur la plaine des Ecluses...

Sourire

Ci-dessous, un extrait des graffitis non autorisés dans l'abri de l'arrêt postal de Basse-Nendaz.

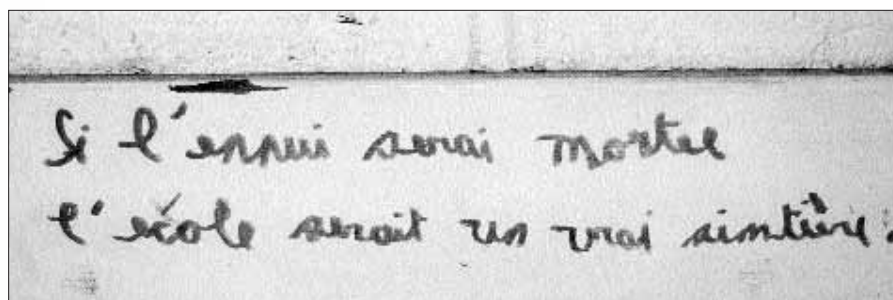
Exprimer ses idées c'est bien, mais on peut le faire d'une autre manière et surtout avec moins de fautes d'orthographe! Dans le courant de la prochaine année scolaire, cet abri postal passera sous les pinces des élèves du CO pour une «décoration autorisée». Espérons qu'il y aura ainsi un plus grand respect de ce lieu.

Le «géant aux chaussettes rouges»

A entendre les chaleureux applaudissements des 2'000 personnes qui ont eu la possibilité d'assister aux représentations, le «géant aux chaussettes rouges» a été très apprécié. Pour en arriver là, il a fallu beaucoup d'engagement de la part de tous:

- des élèves, par leur enthousiasme et leur plaisir lors des répétitions et pendant les spectacles. Certains élèves, pas toujours excellents en math et orthographe, ont montré d'autres qualités. Le travail en commun au niveau de sa classe, de son centre scolaire et ensuite des autres centres a permis de resserrer des liens.
- aux élèves du CO, qui ont préparé les costumes et les décors. L'appui de la chorale du CO a également été apprécié.
- aux enseignants; avant d'arriver à une chaussette finie, il faut la tricoter. Ceux qui ont beaucoup tricoté ces 2 dernières années, se sont les enseignants: choisir la pièce, créer les textes, chanter, danser, diriger les répétitions, calmer les ardeurs de certains acteurs... et tout cela dans le cadre d'une activité pédagogique.

En tout se sont plus de 2'000 heures extra-scolaires qui ont été nécessaires pour l'organisation de ce spectacle! Le bilan est très positif pour les enfants, les enseignants et les «spectateurs». Cette dispersion de nos



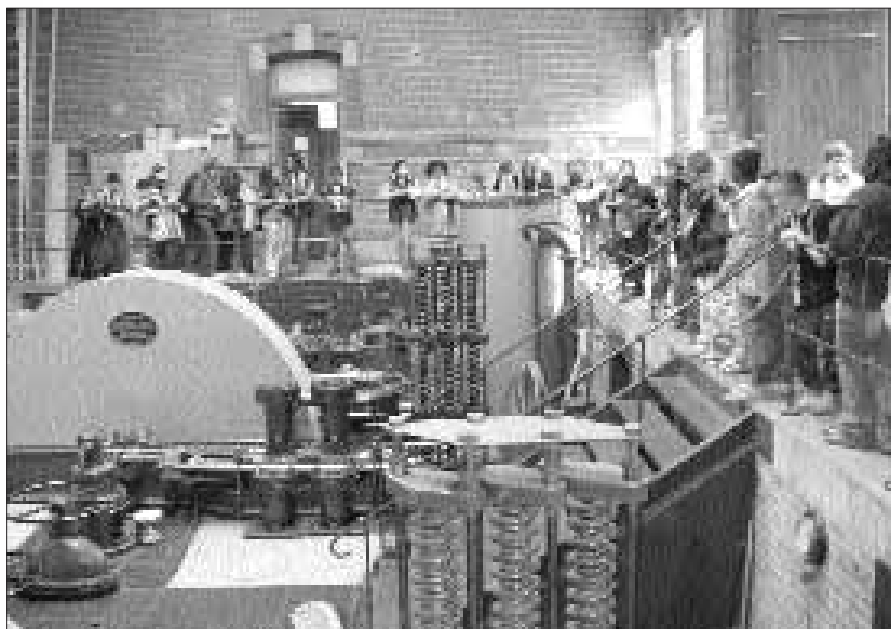
- 1 élève Ecole supérieure de commerce (ESC) futur employé de commerce
- 8 élèves Ecole de degré diplôme (EDD) préparation aux professions santé-social
- 5 élèves Ecole pré professionnelle (EPP) consolidation des bases scolaires
- 1 élève Ecole spécialisée poursuite de la scolarité de base
- 1 élève Ecole professionnelle spécialisée (EPS) service communautaire
- 1 élève Ecole cantonale d'agriculture
- 3 élèves Ecoles privées

APPRENTISSAGES

Les élèves ayant optés pour un apprentissage ont choisis les professions suivantes :

- Assistante en pharmacie
- Boulanger-pâtissier
- Boucher-charcutier
- Coiffeuse
- Constructeur de voies de communication
- Cuisinier
- Ebéniste
- Electricien en véhicules
- Employée de commerce
- Géomaticien
- Gestionnaire en logistique
- Gestionnaire de vente
- Horticulteur paysagiste
- Installateur sanitaire
- Maçon
- Mécanicien auto
- Menuisier
- Monteur électricien
- Technologue en industrie laitière
- Tôlier en carrosserie

Puissent-ils tous entrer dans le monde professionnel et y trouver un terrain fertile pour un développement harmonieux.



villages et des centres scolaires, qui n'est pas toujours un avantage, a permis de révéler une grande richesse. La mise en place d'un tel spectacle (non-annuel!) est une tâche lourde, mais gratifiante et enrichissante.

Une telle manifestation a un coût et les entrées encaissées nous ont permis de ne pas trop «entamer» le budget annuel de la commission scolaire pour toutes les activités sportives et culturelles (50'000.-).



Afin de relever l'engagement de tous les élèves, chacun d'eux a reçu ce diplôme.



BUDGET DU SPECTACLE

- DEPENSES	
Administration	2000
Décor-accessoires-costumes	16500
Technique	6000
Transports	2500
DVD-cassettes	12600
Direction artistique	15000
Boissons SEBA	2000
	56600

RECETTES

27000	billetterie
2000	sponsoring SEBA
3000	sponsoring DECS
1000	sponsoring Pro-Juventute
2000	sponsoring Loterie romande
4000	cantine
10000	vente DVD-cassettes
7600	participation de la CS (sur 2 ans)
56600	

La fête des écoles

Après Beuson, Basse-Nendaz et Aproz, c'est Haute-Nendaz qui a été le point de rencontre 2004 des élèves des écoles enfantines et primaires de Nendaz. Le déplacement depuis le centre scolaire s'est effectué à pied (avec l'appui du bus pour les plus petits) et a permis de découvrir de nouveaux chemins avant de partager un repas sur la plaine des Ecluses.

Il y a eu des activités plus physiques (mur de grimpe avec guides, trampoline,

parcours à vélo, match de streethockey entre les enseignants et les élèves...) et des activités plus culturelles comme la visite de la chapelle de St-Michel (merci Arsène), la visite du moulin du Tsablo (merci Albert et son équipe), les contes d'autrefois dans une cave du village (merci Anne-Françoise).

Plus de 500 élèves ont ainsi un peu mieux découvert à pied le village et la station de Haute-Nendaz.

ATTENTION!!!



TOURISTES, PROMENEURS, SPORTIFS, PÊCHEURS
Ces panneaux vous rappellent un **DANGER PERMANENT** dans le lit et sur les rives des cours d'eau, dû à la présence d'un barrage ou d'une prise d'eau en amont.



Mise au concours

L'administration communale de Nendaz met au concours, l'engagement **d'un(e) secrétaire à raison de 60% du temps**, rattaché(e) à son service administratif (poste à pourvoir).

Nous demandons une personne au bénéfice d'une formation commerciale complète. La connaissance de l'allemand serait appréciée.

Des informations relatives à ce poste peuvent être obtenues auprès de notre chef du personnel (027 289 56 00) pendant les heures d'ouverture ordinaire du bureau communal.

Les personnes intéressées par ce poste doivent formuler une offre de service en joignant copies des diplômes requis et un curriculum vitae.

Les offres doivent être adressées à l'administration communale de Nendaz, 1996 Basse-Nendaz, **jusqu'au 10 août 2004** au plus tard.

Nendaz
Commune de Nendaz



Les 4 jubilaires entourés par le président de Nendaz, Francis Dumas et le conseiller communal Bernard Fournier, président de la commission des travaux publics.

travaux publics: 100 ans d'expérience

Quatre employés du service communal des Travaux Publics fêtent cette année 25 ans d'activité dans leurs fonctions respectives. Il s'agit, dans l'ordre de leur entrée en service, de MM.

- Marco Bourban, contremaître de l'équipe d'entretien;
- Albert Michelet, monteur en sanitaire au service des eaux;
- Dominique Theytaz, chef d'exploitation des stations d'épuration;
- Jean-Pierre Mariéthoz, machiniste dans l'équipe d'entretien, aujourd'hui affecté au transport des écoliers.

Le 25 juin dernier quelques représentants de l'autorité communale ont remis à chacun d'eux une montre, traditionnelle marque de reconnaissance pour la circonstance. Ceci en exergue d'une petite fête organisée par les collègues du service

à l'abri de la Djiette au cours d'un après-midi magnifiquement ensoleillé.

L'hommage rendu aux jubilaires a été dit par le secrétaire communal. Nous en publions les quelques extraits que voici.

Chers collègues,
Pour le règlement du personnel communal avoir 25 ans de service c'est avoir fait preuve de fidélité. Suffisamment pour mériter une marque de reconnaissance.

La fidélité n'a plus premier rang sur les podiums du mérite de l'emploi par les temps qui courent; ne valorise-t-on pas davantage maintenant la performance que la persévérance? C'est une erreur. La fidélité, quelque part, révèle la volonté farouche de poursuivre

incessamment le même combat. Ceci implique de la constance bien sûr mais sous-entend aussi la satisfaction du devoir accompli. Or, lorsqu'on est constant et satisfait de l'être il est fort probable qu'on soit aussi performant. Certains voient la fidélité comme une vertu; d'autres la disent plutôt effort. Elle est un peu des deux, à la fois noblesse du caractère et servitude humaine. Le travail n'a-t-il pas une semblable définition?

Les médailles ont toutes un côté pile, un autre face. Le revers de la fidélité professionnelle est l'expérience. L'expérience plus que la performance est un bien personnel: elle ne se remplace pas, ne se transfère pas, ne se perd pas. Confucius a eu cette image pour l'expliquer: «l'expérience est une bougie qui n'éclaire que celui qui la

Mise au concours

L'administration communale de Nendaz met au concours, l'engagement **d'un contremaître**

pour la direction de l'équipe d'entretien des Travaux Publics (poste à repourvoir).

Nous demandons une personne au bénéfice d'une formation de contremaître ou équivalente. De l'expérience dans la conduite du personnel et dans l'exécution des travaux de génie civil sont souhaitées.

Des informations relatives à ce poste peuvent être obtenues auprès de notre chef du personnel (027 289 56 00) pendant les heures d'ouverture ordinaire du bureau communal.

Les personnes intéressées par ce poste doivent formuler une offre de service en joignant copies des diplômes requis et un curriculum vitae. Les offres doivent être adressées à l'administration communale de Nendaz, 1996 Basse-Nendaz, **jusqu'au 10 août 2004** au plus tard.

Commune de Nendaz

porte». L'expérience est ce qui distingue le mieux l'homme de l'enfant, l'ouvrier de l'apprenti, le sage du néophyte. Etre capable de concrétiser dans les actes les leçons apprises à l'école et celles fournies par la vie c'est être créatif et efficace. L'expérience autant que la performance contribuent à la réussite d'une entreprise.

Sachez, chers collègues, que l'on ne vous dépassera jamais en efficacité si vous avez 25 ans de service, la passion intacte et un gramme de chance. La chance est aléatoire et à la portée de tous, la passion ne se contrôle pas mais elle est distribuée selon les bonnes volontés personnelles, l'expérience s'acquiert mais elle postule patience et longueur de temps. Elle est la mémoire acquise à force d'erreurs et de réussites.

A vous seuls Marco, Albert, Dominique et Jean-Pierre, à vous seuls le service communal des travaux publics a aujourd'hui 100 ans d'expérience. C'est un trésor inestimable. Soyez-en fiers! La commune, ses autorités comme ses citoyennes et citoyens, n'ont qu'un mot à dire mais en lettres majuscules: MERCI.

Merci pour la fidélité démontrée, pour le travail accompli, pour les services rendus dans l'abnégation du quotidien comme dans les grands jours de l'actualité.

Marco Bourban a une formation de maçon lorsqu'il entre au service de l'équipe communale d'entretien le 1^{er} août 1978. Lorsque Georges Fournier prend sa retraite en août 1980 Marco accède au titre de contremaître, titre qui sera transformé en «chef de section» quelques années plus tard. Doué de mémoire et doté d'esprit d'initiative Marco met en oeuvre un réseau de connaissances du terrain quasi imbattable. Ses facultés d'anticipation des problèmes à résoudre vont certainement nous manquer bientôt car l'homme vient de fixer son âge de la retraite: il nous quittera un peu avant la fin de cette année. Merci Marco.

Albert Michelet entre aussi au service de la commune un jour de fête nationale, mais en 1979 lui. Il est engagé comme «monteur en sanitaire», expérimenté qu'il est déjà par l'exercice de cette profession auprès des principales entreprises nendettes d'appareillage de l'époque.



Au service des eaux il rejoint celui qui, déjà, est presque autant son compère que son contraire, René dont il partage le patronyme.

Albert Michelet est l'exemple parfait de ce que donne l'alliance de l'efficacité et de la discrétion au service du bien commun; un employé modèle, apprécié, qualités unanimement reconnues. Appelez, il arrive; demandez, il répond. Albert est l'homme du réseau, il est l'exécutant, le dépanneur. Il faut de l'eau, voici de l'eau? Merci Albert.

En terme d'emploi Dominique Theytaz a l'âge de la STEP de Bieudron qu'il



exploite. Il est entré en service le 1.9.1979, avant même l'installation qui était alors enco-

re en chantier. Dès lors Dominique a calqué son cursus de formation spécifique sur celui de son quotidien : certifié ARPEA en 1980 il devient responsable d'exploitation en 1990; diplômé F.E.S. en 1995 il devient chef de section en 2003.

Dominique a du caractère et de la personnalité. Opiniâtre il doit avoir pour devise de faire front. Aux défis de la technologie d'abord car son métier lui est soumis, sans cesse en formation;



aux défis du destin ensuite, seul ou presque il a relevé le gant des infortunes subies par son outil vers fin de l'an 2000. Vous ici savez ce dont je veux parler.

Merci Dominique.

Jean-Pierre Mariéthoz a commencé son activité au sein de l'équipe communale d'entretien le 14 novembre 1979.

Engagé comme ouvrier il est vite affecté à une fonction de machiniste vu son expérience antérieure.

Jean-Pierre fait carrière communale sur Unimog si on peut dire ainsi, au



transport comme à la neige, question de saisons.

C'est un travail plus dur qu'il ne paraît: les voies qu'il fréquente comme les sièges qu'il enfourche n'ont rien de confortable. Sa santé va d'ailleurs obliger une reconversion. En août 2000 il change d'orientation; il reste au transport certes, mais à celui des écoliers cette fois. Pour le reste de son parcours c'est une cure juvénile qui lui va fort bien.

Jean-Pierre Mariéthoz, qui ne rechigne pas aux tâches les plus rudes, est aussi un collègue agréable, souriant, quand ce n'est pas un brin espiègle. Mission remplie dans la bonne humeur est généralement bonne mission.

Merci Jean-Pierre ■

photo...

